1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdb-p031-be-fr_sodiumhydroxyde
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Sodium hydroxyde
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdb-p031-be-fr_sodiumhydroxyde
Company	Carl Roth GmbH...Co. KG
Date	2026-11-23
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdb-p031-be-fr_sodiumhydroxyde**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdb-p031-be-fr_sodiumhydroxyde

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdb-p031-be-fr_sodiumhydroxyde**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Carl Roth GmbH...Co. KG
État physique	solide
Forme	pellets (poudre fine / granulés)
pH	14
Usage	Utilisation prévue : Substance chimique de laboratoire, utilisée en laboratoire et à des fins d'analyse.
Date FDS	2024-10-09

La FDS date du 2024-10-09. Elle a donc 2 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

- P031 P031
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310

Transport :

- ADR : 8
- RID : 8
- ADN : 8
- IMDG : 8
- IATA : 8
- UN : 1823

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Retirer immédiatement tout vêtement contaminé.
• Se laver abondamment la zone touchée avec beaucoup d'eau claire.
• Pour les brûlures graves (acide), rechercher des soins médicaux immédiats afin d'éviter une cicatrisation difficile.

eyes : • Rincer l’œil immédiatement à l’eau courante pendant 10–15 minutes, en gardant la paupière ouverte.
• Consulter un ophtalmologiste dès que possible.
• Protéger l’œil non blessé.

ingestion : • Rincer la bouche immédiatement.
• Boire beaucoup d’eau.
• Appeler immédiatement un médecin (ou centre antipoison).
• Se rappeler du risque de perforation de l’œsophage et de l’estomac dû à la forte causticité.

inhalation : • Fournir de l’air frais.
• En cas de malaise ou de doute, consulter un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Sodium hydroxyde

Identification

- N° CAS : 1310-73-2
- N° EINECS : 215-185-5

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (mg/m³) : 2.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEAvril 2021Fiche n°20 - Hydroxyde de sodium et solutions aqueusesFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Hydroxyde de sodium et solutions aqueuses »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[7, 8] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : NBR (caoutchouc nitrile). • Épaisseur : > 0,3 mm. • Temps de rupture/perçage normal ou minimal : > 480 minutes (niveau 6 de perméation). • Norme applicable : EN 374 pour la protection contre les substances chimiques.
Yeux	Protection des yeux / du visage • Utiliser des lunettes de protection avec protection latérale. • Porter un équipement de protection faciale (visière ou écran facial) si nécessaire.
Peau	Gants • Matériau : NBR (caoutchouc nitrile). • Épaisseur : > 0,3 mm. • Temps de rupture/perçage normal ou minimal : > 480 minutes (niveau 6 de perméation). • Norme applicable : EN 374 pour la protection contre les substances chimiques.
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Nécessité d'une protection respiratoire lors de la libération de poussières. • Filtre à particules conforme EN 143, type P1 (au moins 80 %

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
	des particules atmosphériques). • Code couleur : blanc.
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Conserver le récipient fermé de manière étanche (P233). • Porter un vêtement de protection approprié pour éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. - Éviter la formation de poussière. - Bien nettoyer les surfaces contaminées. - Utiliser l’équipement de protection individuel requis (gants, lunettes ou masque, combinaison si nécessaire). - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Conditions d’un stockage sûr : - Stocker dans un endroit sec. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Éviter l’humidité (le produit est hygroscopique). Incompatibilités potentielles : - Les matières incompatibles sont indiquées à la rubrique10 (voir rubrique 10 pour les détails).
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisation prévue : Substance chimique de laboratoire, utilisée en laboratoire et à des fins d’analyse.